

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE DE SASSENAGE - BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2006

Cette étude, réalisée en juillet 2007 au titre des exercices 2002 à 2006, est exprimée en euros et porte sur le seul budget principal, à l'exclusion des budgets annexes Eaux, Cuves et Théâtre en Rond qui constituent des entités autonomes en raison de leur nature et de leur activité. Elle permet de réactualiser l'analyse conduite l'année précédente en l'enrichissant des éléments et résultats du dernier exercice clos au titre de 2006.

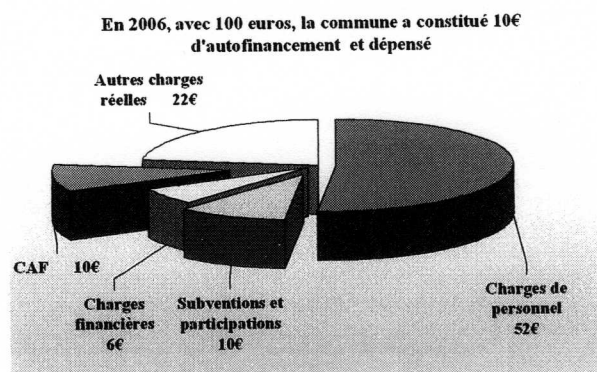
La commune appartient depuis 2003 à la strate 10 à 20.000 hab. (Sassenage comptait en 2006 10.698 hab.) et les moyennes de référence retenues sont celles de 2006, pour le département de l'Isère et la région (qui sont dès à présent définitives puisqu'elles concernent la totalité des deux échantillons), la moyenne régionale permettant d'affiner l'analyse comparative dès lors que Sassenage est positionné en bas de strate et que le département ne comporte que 7 communes pour 48 en ce qui concerne la région Rhône-Alpes.

Tableau de synthèse

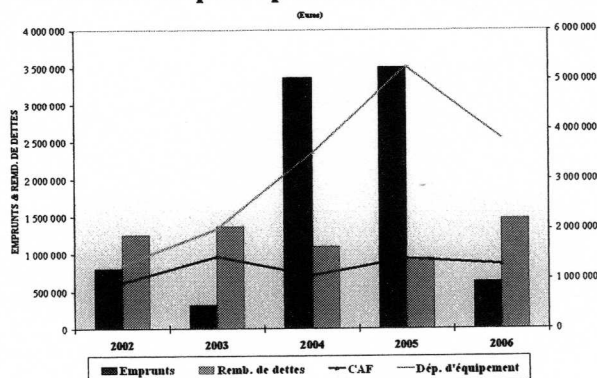
en EUROS	2006	2006/2005
Résultat comptable	914 682	-12,4%
Produits de fonctionnement (1)	13 121 363	+0,7%
dont ressources fiscales	10 027 324	+4,2%
dont DGF et autres dotations	2 012 903	-2,2%
Charges de fonctionnement (1)	11 841 562	+1,9%
dont charges de personnel	6 774 317	+1,7%
dont subventions et participations	1 334 354	+1,6%
dont charges financières	788 699	+37,1%
Capacité d'autofinancement	1 279 801	-8,5%
Dépenses d'équipement	3 820 860	-27,3%
Remboursements de dettes*	1 463 160	+56,5%
Emprunts*	627 000	-82,1%

(1) Produits (hors plus values de cession) et charges réelles

* hors refinancements



Évolution des principaux éléments financiers



PRINCIPAUX CONSTATS

La gestion courante est équilibrée mais le niveau des charges demeure élevé : l'évolution bien contenue des frais de personnel en 05 et surtout 06, avec une hausse limitée à 1,7 %, ne peut compenser un accroissement significatif des charges financières de 37 %.

Malgré l'optimisation des produits courants autres que la DGF (en léger recul à - 2,2 %), le nécessaire ajustement des recettes est assuré pour l'essentiel depuis 2002 par le produit de la fiscalité directe locale également très élevé (dont les taux ont été augmentés en 02, 04, 05 et 06), ainsi qu'en témoignent les niveaux atteints par le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (1,56 en 2006, soit très nettement au delà du seuil des 10 % fixé à 1,44) et l'effort fiscal (qui ressort à 649 €/habitant en 2006, pour une moyenne départementale de 506 €/hab.).

Le ratio de rigidité des charges structurelles, qui s'était amélioré en 05 (0,58) est à nouveau dégradé en 06 (0,60) et reste très élevé : il positionne également la commune nettement au delà du seuil des 10 % (0,55, médiane 0,41). Avec une CAF nette négative à la clôture de l'exercice à hauteur de 183 m€ et un coefficient d'autofinancement courant à nouveau supérieur à 1 (soit 1,01), la gestion 2006 n'a permis de dégager aucun autofinancement.

Dès lors que le niveau des investissements demeure très élevé (491 puis 267 €/hab. en 05 et 06 pour une moyenne départementale fixée à 285 et 302 €), leur financement est assuré pour l'essentiel par l'emprunt : près de 7,5 M€ ont été mobilisés de 04 à 06 (malgré un recours sensiblement réduit en 06 à hauteur de 627 m€, qui détermine une charge en nette baisse de 59 €/hab. pour une moyenne départementale établie à 130 €).

L'encours a été ramené de 15.270 à fin 2005 à 14.434 m€ à fin 2006 mais demeure très élevé et représente une charge de 1.349 €/hab., pour des moyennes de 849 et 871 € pour le département et la région.

Les marges de manœuvre apparaissant limitées en matière de fiscalité, la gestion financière pourrait être organisée, comme en 2005, autour de trois axes :

- poursuite des mesures de rigueur mises en place en 05 et 06 pour maîtriser les charges courantes, optimiser les recettes et améliorer la CAF nette de manière significative
- mise en œuvre d'une politique de fort désendettement permettant de réduire l'encours bancaire (la durée d'extinction naturelle de la dette est supérieure à 20 ans)
- hiérarchisation des investissements permettant une pause dans la réalisation des projets d'équipement et l'optimisation de leur financement.

LES CHARGES

Sur la période observée (2002/2006), les charges de personnel ont progressé de 15,5 % (+ 1,7 % en 06) et leur poids dans les charges de fonctionnement réelles demeure élevé mais très stable (57,1 % en 2001, 57,2 % en 2006), soit 633 €/hab. (moyennes départementale et régionale : 663 et 515 €/hab. en 2006).

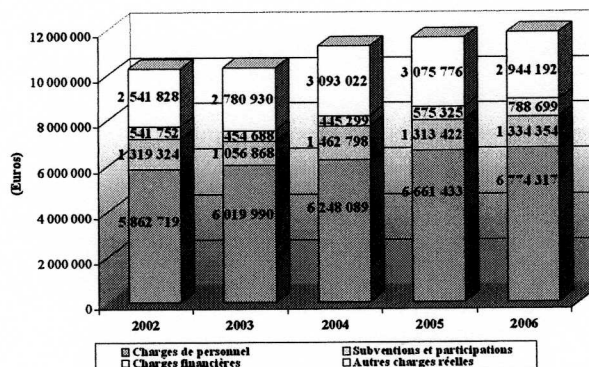
Sur la même période, les charges financières augmentent de 28,1 % (+ 37,1 % en 2006). Leur poids dans le total des charges de fonctionnement passe de 5,28 à 6,66 % (3,38 pour le département, 3,64 pour la région en 2006). Elles déterminent une charge de 74 €/hab. (moyennes départementale et régionale : 37 et 35 €/hab. en 2006).

En volume, les subventions et participations versées en 06 (1.334 m€) sont à leur niveau de 2002 (le montant plus élevé enregistré en 04 correspondant à un transfert de charges de 03), soit 125 €/hab. pour des moyennes de 144 (département) et 147 €/h. (région) : leur poids dans les charges de fonctionnement s'est réduit de 12,8 à 11,3 %.

En niveau, le ratio de charges de fonctionnement ressort en 2006 à 1.107 €/hab. (1.120 en 05) pour des moyennes départementale et régionale de 1.096 et 971 €/hab..

Le ratio de rigidité des charges structurelles s'est dégradé en 2006 (0,60) du fait de l'augmentation des charges financières : il demeure très élevé puisque situé nettement au delà du seuil des 10 % (0,55 en 05, pour une médiane fixée à 0,41).

Évolution des charges



LES PRODUITS

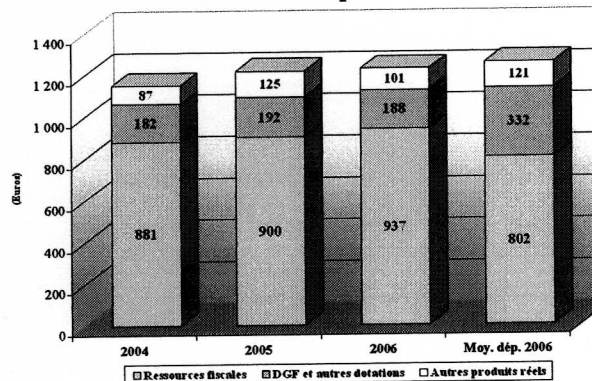
La structure des produits de fonctionnement est stable depuis 5 ans : la part des ressources fiscales varie entre 76 % en 05 et 78 % en 04 (76,9 % en 06), celle de la DGF et des autres dotations reste fixée entre 15 et 16 % (15,4 % en 06) et celle des produits courants est passée de 6,3 % en 02 à 7,6 % en 06.

La DGF est stable en structure et en niveau depuis 02 (1.190 m€, soit environ 9 % des recettes réelles) : elle représente 111 €/hab. en 06, pour des moyennes fixées à 188 (département) et 232 €/hab. (région).

Les ressources fiscales (10.027 m€ en 06) ont progressé en masse de 15,8 % sur 5 ans : du fait de la stabilité de la fiscalité reversée par la Métro (moins de 1 % de progression en volume depuis 02, 3.088 m€ en 06, soit 289 €/hab. pour une moyenne départementale de 331 €/hab.), cette progression est assurée par les trois taxes « ménages » (6.445 m€ en 06) qui ont augmenté de 27,6 % sur la période 2002 à 2006 et produisent 602 €/hab. : l'écart s'est encore creusé avec les moyennes départementale (428 €/hab.) et régionale (458 €/hab.).

En niveau, les produits de fonctionnement apportent, en 2006, 1.227 €/hab. pour une moyenne départementale fixée à 1.255 €/hab. (1.180 €/hab. pour la région).

Évolution des produits



LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT EN BAISSÉ

La Capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles.

L'excédent brut de fonctionnement, en baisse sensible en 2004 (1.345 m€), a été pour partie reconstitué en 2005 (1.722 m€) et conforté en 2006 à 2.442 m€ (soit 228 €/hab. pour des moyennes fixées à 195 et 242 €/hab. pour le département et la région) grâce à l'augmentation (+ 3,0 %) des produits de fonctionnement courant et à la baisse corrélative des charges courantes (- 3,2 %). Toutefois, la CAF est en léger retrait en 06 (1.280 m€ pour 1.399 en 05) en raison de l'évolution des charges financières et exceptionnelles. La forte augmentation du remboursement de la dette en capital en 2006 (1.463 m€ pour 935 m€ en 05) détermine une CAF nette à nouveau négative (à hauteur de - 183 m€) et la part de la CAF brute dans les produits de fonctionnement est en baisse (0,10 contre 0,11 en 05). Le ratio d'endettement (encours de dette/CAF) est en hausse (11,28 contre 10,92 en 05, pour des moyennes fixées à 5,36 pour le département et 4,17 pour la région).

Le coefficient d'autofinancement courant est à nouveau supérieur à 1 (1,01) alors qu'il était redescendu à 0,96 fin 2005.

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'équipement, en baisse par rapport à 2005, demeurent cependant très soutenues à hauteur de 3.821 m€ (soit 357 €/hab., pour des moyennes fixées à 302 et 401 €/hab. pour le département et la région) et il convient en outre de tenir compte des restes à réaliser très significatifs qui s'élevaient à 1.958 m€ à la clôture de 2006 et alourdisent encore cette situation.

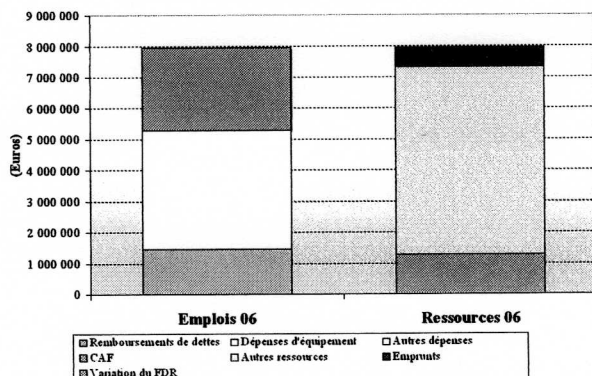
Comme indiqué ci-dessus, la capacité d'autofinancement nette s'est dégradée en 06, et redevient négative pour 183 m€.

Après avoir très fortement mobilisé des fonds d'emprunts en 04 (3.365 m€) et 05 (3.501 m€) pour assurer le financement de ses investissements, la commune a réduit sensiblement sa demande en 2006 à hauteur de 627 m€ (59 €/hab. pour des moyennes fixées en 06 à 130 et 168 €/hab. pour le département et la région).

L'encours de dette a été ramené de 15.270 m€ fin 05 à 14.434 m€ fin 06 mais demeure très élevé (1.349 €/hab. pour des moyennes de 849 et 571 €/hab. pour le département et la région), et le ratio "encours de dette/produits de fonctionnement", ramené à 1,10, reste encore élevé (médiane fixée à 0,57, seuil des 10 % à 1,44). Toutefois, les subventions reçues, le FCTVA et les fonds globalisés d'investissement, déjà élevés en 2005 (1.665 m€) progressent encore très fortement en 2006 et sont fixés à 3.682 (344 €/hab. pour des moyennes de 73 et 92 €/hab. pour le département et la région).

Le rapprochement entre le total des ressources (CAF, recettes d'investissement, emprunts) et le total des emplois (dépenses d'investissements, remboursements), permet de déterminer si la commune a dû puiser dans ses réserves (variation du fonds de roulement < 0) ou au contraire a pu les augmenter : pour Sassenage, l'exercice 2006 s'est clos sur une augmentation très significative de la capacité de financement de la section d'investissement de 2.679 m€ (429 m€ en 05) qui lui a permis de poursuivre la reconstitution de ses réserves dans lesquelles elle avait largement puisé en 04 dès lors que le résultat global annuel est excédentaire de 2.872 m€ (1.946 m€ en 05), mais cette appréciation doit être toutefois tempérée par la prise en compte des restes à réaliser à hauteur de 1.958 m€.

Le financement des investissements



LES ÉQUILIBRES FINANCIERS

Le fonds de roulement s'apparente à une réserve. Il permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses.

Pour Sassenage, après une année 2005 clôturée à hauteur de 1.828 m€, le FDR s'est encore accru de plus de 57 % pour atteindre 2.872 m€ fin 06 (soit 268 €/hab. pour des moyennes de 62 et 162 €/hab. pour le département et la région), mais son niveau réel est en réalité de l'ordre de 914 m€ (530 m€ fin 05) en raison de l'incidence des restes à réaliser.

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances plus stocks et les dettes à court terme. Une créance constatée, non encaissée génère un besoin de financement. A l'inverse, une dette pas encore payée vient diminuer ce besoin de financement.

Le BFR, qui s'était sensiblement accru en 04 et 05 pour atteindre 945 m€ à la clôture de l'exercice précédent, a été ramené à 331 m€ fin 2006 (- 65 %).

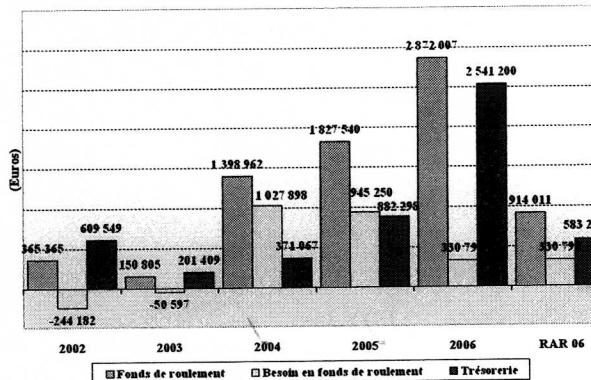
Cette évolution résulte d'une part de la résorption des déficits des budgets annexes (eaux, cuves et surtout théâtre en rond) pris en charge pour partie significative par le budget principal, et dont le solde débiteur des comptes de liaison dans la comptabilité principale a été ramené de 440 m€ fin 05 à 290 m€ fin 06, et d'autre part du recouvrement d'une créance impayée au titre de la PVR à hauteur de 610 m€.

La trésorerie comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement.

La conjonction de cette situation (forte hausse du fonds de roulement et forte baisse du besoin en fonds de roulement) a provoqué une augmentation très importante (+ 1.659 m€) de la trésorerie en 2006 fixée à 2.541 m€ à la clôture de l'exercice, soit l'équivalent de 86 jours de charges courantes de fonctionnement.

Les flux de trésorerie sont plus réguliers qu'en 2005, et l'excédent de trésorerie, qui provient de l'encaissement des indemnités de sinistre du théâtre en rond, dont les travaux de reconstruction n'avaient pas encore débuté en 06, a fait l'objet de placements de trésorerie en comptes à terme à partir du mois de juin, qui ont généré des produits financiers à hauteur de 8.217 €.

Variation des éléments du bilan



LES MARGES DE MANOEUVRE

LA FISCALITÉ DIRECTE

Sur la période 03-06, les bases d'imposition ont évolué comme suit : TH : de 9.979 m€ à 11.143 m€, + 11,7 %

FNB : de 30 m€ à 27 m€, - 10,0 %

FB : de 10.512 m€ à 11.907 m€, + 13,3 %

Dans le même temps, les taux d'imposition, ont été augmentés en 2004, 2005 et 2006, et sont passés de 17,79 à 19,20 % pour la TH, de 75,36 à 81,32 % pour le FNB et de 33,16 à 35,77 % pour le FB (TPU depuis 2000 instituée par la Métro, EPCI auquel adhère la commune).

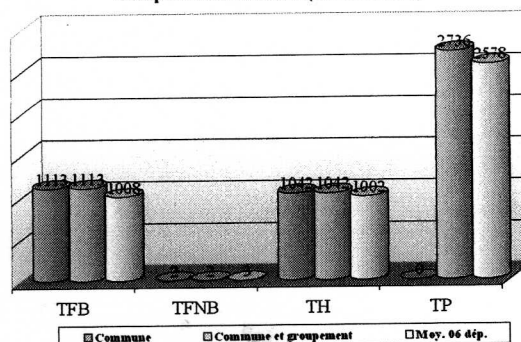
Les taux moyens d'imposition de la strate démographique de 10 à 20.000 hab. (y compris au titre de la fiscalité reversée) sont sensiblement inférieurs à ceux de la commune et ressortent à 14,37 % pour la TH, 73,02 % pour le FNB et 28,88 % pour le FB en ce qui concerne le département, et respectivement 13,81 %, 54,91 % et 20,30 pour la région.

Pour 2006, le produit de chaque taxe ressort à 200 €/hab. pour la TH (189 en 05) pour une moyenne départ. de 144 €/hab. (150 €/hab. pour la région), 2 €/hab. pour le FNB (même valeur en 05) pour une moyenne départ. de 2 € également (3 €/hab. pour la région), et 398 €/Hab. pour le FB (380 en 05) pour une moyenne départ. de 291 € (218 €/hab. pour la région).

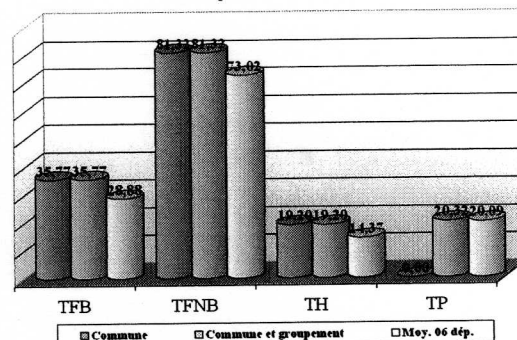
Le CMPF permet une approche intéressante de la marge de manœuvre fiscale : plus il s'éloigne du 1 (>1), plus la pression fiscale sera forte. Pour Sassenage (cf. ci-contre), la marge de manœuvre demeure très limitée, avec des valeurs élevées fixées respectivement de 2003 et 2006 à 1,33, 1,42, 1,51 puis 1,56 alors que la moyenne régionale restait contenue à 1,04 puis 1,03 pour les deux derniers exercices clos au titre de 2005 et 2006.

L'effort fiscal, qui constitue l'un des critères d'attribution de la DGF et mesure le poids de la fiscalité locale pesant sur les ménages, a évolué de 549 €/hab. en 04 à 602 puis 649 € pour la commune, pour une moyenne départ. fixée en 2006 à 506 € (451 €/hab. pour la région).

Comparaison des bases (en euros/hab.)



Comparaison des taux



Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal calculé avec les taux moyens			
Pour la commune	moyenne de la catégorie démographique		
	Départementale	Régionale	Nationale
1,56	NS	1,03	1,09

CMPF= Produit des 4 taxes / Produit des bases communales par les taux moyens nationaux (sans strate).

Les colonnes relatives à la catégorie démographique correspondent à des CMPF moyens.

Pour plus de précisions concernant la fiscalité directe locale, se reporter à l'analyse fiscale détaillée remise et commentée en juin dernier.

L'ENDETTEMENT

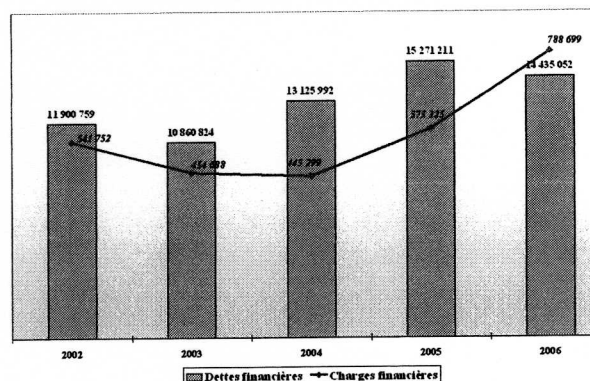
L'encours de la dette, qui s'était sensiblement accru en 04 et 05 à 13.126 puis 15.271 m€, a été réduit à 14.434 m€ en 2006, soit une charge de 1.349 €/hab. très supérieure aux moyennes fixées à 849 et 871 €/hab. pour le département et la région.

L'annuité (1.494 puis 2.248 m€ en 05 et 06) pèse en 06 à hauteur de 210 €/hab. pour une moyenne départementale de 128 €/hab. (167 €/hab. pour la région).

Deux ratios, encours de dettes/produits de fonctionnement et encours de dette/CAF (exprimés en années), permettent d'apprécier la solvabilité de la commune, c'est à dire sa capacité à rembourser ses dettes financières à partir soit de ses produits de fonctionnement, soit de son excédent de fonctionnement. Le premier est passé de 0,92 en 03 à 1,17 puis 1,10 en 05 et 06, le second de 7,55 en 03 à 10,92 puis

11,28 en 05 et 06, pour des ratios moyens fixés en 06 à 5,36 (département) et 4,17 (région).

Évolution de la dette



FACTEURS DE RISQUES EXTERNES

Les engagements externes de la collectivité et les risques encourus (engagements hors bilan: cautions, prêts et avances, garanties d'emprunts...) ne semblent pas de nature à engendrer pour la commune des risques externes significatifs